

Plaidoyer du MOC

Élections européennes,
fédérales et régionales



MOUVEMENT OUVRIER CHRÉTIEN



Préambule

Les élections européennes, fédérales et régionales se tiendront le 9 juin 2024 alors que les élections communales et provinciales seront organisées quant à elles en octobre 2024. Ce plaidoyer, qui vise à reprendre les priorités politiques du MOC, porte sur les niveaux européen, fédéral, communautaire et régional¹. Notre objectif dans le cadre de ce document est de faire le lien entre le contexte sociétal actuel et l'action politique requise pour y faire face selon nous.

1. La campagne d'éducation permanente 2024 du CIEP fera quant à elle davantage le lien avec le niveau communal (mais pas uniquement).

Contexte et enjeux

1. Introduction

Il est évident que les choses ont fortement changé depuis 2019. L'enchevêtrement des crises (pandémie, guerres, migrations, inondations, crise énergétique...) met notre démocratie à l'épreuve. Si l'action politique n'est certainement pas simple à mener dans cette période et que la fragmentation politique et l'architecture institutionnelle de notre pays ne facilitent pas les choses, des crises comme celle du COVID-19 n'ont fait que remettre encore plus en évidence les faiblesses de notre système politique, notre impréparation par rapport à celles-ci et une « fatigue démocratique » régulièrement évoquée. Pour ces sujets comme pour d'autres (vieillesse de la population, transition écologique, réforme fiscale d'envergure...), nous sommes interpellé-es par le retard pris pour mettre en place de véritables mesures progressistes à la hauteur des enjeux.

Au niveau international, la situation démocratique est également marquée par le développement de forces politiques conservatrices, racistes et patriarcales. Nous ne pouvons que rappeler le combat essentiel contre tous les systèmes de domination structurelle, le soutien nécessaire aux luttes féministes, antiracistes et décoloniales partout dans le monde.

Par ailleurs, la montée de l'extrême droite nécessite plus que jamais l'alliance de toutes les forces progressistes, au nord comme au sud de notre pays. Le risque de voir une majorité en Flandre composée de la N-VA et du Vlaams Belang ne constitue plus aujourd'hui une dystopie.

2. Évolutions sociétales et enjeux importants pour le MOC

2.1. La dimension démocratique

Nous constatons aujourd'hui une crise de la démocratie, notamment en ce qui concerne l'adhésion collective au projet démocratique, appelée parfois « fatigue démocratique ». Cette fatigue, causée par l'usure du système démocratique et ses dysfonctionnements, se marque par une démobilisation à l'exercice du droit de vote, un manque d'espace d'expression et une défiance (désormais alimentée en flux continu sur les réseaux sociaux) envers tout ce qui semble institué : monde politique, monde médiatique, monde scientifique, syndicats, mouvements constitués. L'origine de cette fatigue démocratique trouve aussi sa source dans la crise de notre modèle socioéconomique, de plus en plus incapable de faire face de manière satisfaisante aux nombreuses fractures sociales vécues par les personnes précarisées. Elle est également renforcée par le manque de confiance dans une force collective capable d'obtenir la concrétisation de perspectives alternatives.

Par ailleurs, la gestion de la pandémie et ses successions de proto-

coles, avec l'instauration du pass sanitaire, mais aussi le renforcement du pouvoir exécutif sur le législatif, ont bousculé le champ culturel. La mise en place du contrôle du respect d'une série de règles s'est faite sans véritable concertation avec le secteur, reléguant celui-ci comme « non essentiel ». Durant cette période, la gouvernance par l'urgence, et par l'application de nouvelles règles limitant strictement la fonction culturelle dans son ensemble, a renforcé la crise démocratique évoquée plus haut.

Dans ce contexte, un projet nécessaire de démocratie approfondie, marquée par la délibération collective, doit nécessairement s'ancrer pour le MOC dans l'approfondissement des droits culturels. À côté de la participation citoyenne dans l'exercice du droit de vote de la démocratie représentative, davantage de droits et de moyens doivent être donnés et garantis à l'expression, à la délibération, pour toutes les composantes de la population, en particulier les plus vulnérables, dans une

démarche d'éducation populaire. Cette démarche est basée sur le principe d'un processus collectif, d'un cheminement, d'une délibération, dans un temps « long », qui peut accueillir les débats, les conflits. Les droits culturels et l'éducation permanente doivent donc être plus que jamais renforcés, alors que nous faisons face à des bouleversements (écologiques et numériques² notamment).

Il existe aujourd'hui à côté de la démocratie représentative différents modes de participation avec des formes diverses (groupes de citoyen·nes, commissions délibératives avec des personnes tirées au sort, actions associatives et d'éducation permanente, participation de différentes organisations à des politiques publiques à travers la cogestion...), différents modes d'action (concertation, avis, interpellations, désobéissance civile...) qui se situent dans différents champs de la société (le monde du travail, culturel, politique, social) et sur différents niveaux de gouvernance (au niveau local, plus global). Pour le MOC, il faut éviter la mise en concurrence de ces modalités de débat et de délibération alors que les actions des corps inter-

médiaires constituent des leviers essentiels de la démocratie. Or, aujourd'hui, la concertation sociale est en danger, le rôle des interlocuteurs sociaux, dont les syndicats et les mutuelles comme cogestionnaires de la sécurité sociale, est remis en cause par certain·es. Les droits de grève et de manifestation sont également menacés par l'intervention de la justice et des forces de l'ordre dans les conflits sociaux ainsi que par l'intensification de politiques répressives³, désarmant ainsi les travailleur·ses et les militant·es de leurs moyens d'action collective et déséquilibrant largement le rapport de force à leur désavantage.

2.2 La dimension écologique

Depuis plusieurs années, nous assistons à une prise de conscience (encore trop faible au niveau politique) de nos sociétés par rapport aux enjeux climatiques et environnementaux. Les changements climatiques et l'érosion des écosystèmes et de la biodiversité deviennent en effet de plus en plus graves et tangibles. Partout dans le monde, y compris en Belgique, les conséquences ne

2. Le MOC soutenant notamment la revendication de Lire et Écrire concernant le maintien de guichets administratifs physiques.

3. Voir les débats autour du projet de loi « anti-casseurs ».

peuvent plus être ignorées : réchauffement de la planète, hausse du niveau et réchauffement des mers et océans, fonte des glaciers, vagues de canicule et d'inondation, risques sanitaires, augmentation des crises alimentaires et sécheresses, menace d'extinction d'un million d'espèces, pollution, destruction de nos forêts et de nos océans, etc.

Les inondations que nous avons subies durant l'été 2021 en Wallonie illustrent également que le dérèglement climatique n'épargne pas notre pays tout en révélant de profondes inégalités sociales, la justice climatique ne concernant pas que les pays du Sud. Ce sont bien les plus vulnérables qui restent en première ligne face aux crises engendrées par le réchauffement alors que le mode de vie des ultra-riches est extrêmement plus polluant que celui des personnes en situation de précarité. Pourtant, tant les effets du changement climatique que les quelques actions entreprises sur celui-ci ont tendance à impacter davantage les deuxièmes.

C'est pourquoi une solidarité climatique, tant au niveau national qu'international, doit constituer la ligne directrice de toute action gouvernementale sur le sujet. Par ailleurs, la pandémie (2020) et la crise énergétique (2022) nous ont également démontré qu'un manque d'an-

ticipation en termes sanitaire ou d'autonomie énergétique peut entraîner des conséquences funestes, plus particulièrement pour les publics vulnérables. Et ce manque d'anticipation pourrait s'avérer bien plus dramatique avec le réchauffement climatique.

Lors de notre plaidoyer MOC en 2019, nous soulignons que la logique de croissance capitaliste nous conduit à une exploitation de plus en plus effrénée et insoutenable de l'environnement et de la vie des êtres humains. Celle-ci mène à l'impasse puisque les ressources nécessaires à cette production sont limitées. Le développement technologique de ces dernières années, comme le recours à la numérisation (avec des outils comme la 5G) ou l'électrification du parc automobile, qui sont vus par certain-es comme une solution aux difficultés écologiques actuelles, ne sont pour nous qu'une illusion et s'appuient eux-mêmes sur une logique énergivore et extractiviste, laquelle renforce l'exploitation de certains pays dans une logique néocoloniale.

Pour le MOC, la recherche de solutions face à l'effondrement écologique en cours, d'une part, et le combat pour plus de justice sociale, d'autre part, doivent être menés conjointement, dans le cadre d'une « transition juste ». Et ce combat ne pourra pas pour nous faire l'impasse

sur une réforme fiscale d'envergure afin de financer cette transformation écologique et sociale.

Cinquante ans après que le rapport Meadows a souligné les limites écologiques de la croissance, celle-ci reste un mantra sans cesse brandi pour ne rien changer. Face à ce « nouveau régime climatique », nous sommes, citoyen-nes, politiques, associations, entreprises, encore trop souvent démunies. Vu l'urgence et l'ampleur de la menace, nous devons tous et toutes nous mettre autour de la table et mener une réflexion approfondie, sans tabous, pour parvenir à faire basculer nos sociétés et enfin réussir à dépasser le court terme économique pour s'inscrire dans le long terme écologique.

2.3 La dimension internationale

Depuis les dernières élections de 2019, la situation mondiale a largement changé en raison des nombreuses crises auxquelles nous avons été confronté-es et elle a amené les questions internationales au centre des réflexions.

Tout d'abord, dès mars 2020, la pandémie de COVID-19 a confiné une majeure partie de la population mondiale. Cette crise sanitaire a montré de manière indéniable la dépendance de notre système éco-

nomique aux contraintes environnementales et aux flux internationaux ainsi que la fragilité de nos systèmes de santé tout en mettant en lumière les rôles que devrait davantage exercer l'Union européenne. Ces deux années de confinement ont également mis en exergue les inégalités de tous types tant nationales que mondiales, notamment les problématiques auxquelles sont confrontés les pays du Sud et pour lesquelles les pays du Nord portent une lourde responsabilité (conflits, dette, manque de services publics, travail informel ne donnant pas droit à une protection sociale décente, destruction de l'environnement, atteintes à la santé des populations et aux droits humains et sociaux), ainsi que les conséquences dans les pays du Nord de l'influence néolibérale et de l'orthodoxie budgétaire sur les services de santé, malgré des moyens importants mis en avant durant la pandémie.

Ensuite, et alors même que nous étions à peine sortis de cette crise, la Russie attaquait l'Ukraine, entraînant une reconfiguration des relations internationales et des équilibres géostratégiques ainsi qu'une crise humanitaire mettant des millions d'Ukrainien-nes sur les chemins de l'exil, montrant l'indispensable solidarité à avoir avec les mouvements sociaux et la population ukrainienne,

mais aussi avec les Russes opposés à l'invasion. Par ailleurs, cette guerre montre l'urgence de repenser la politique de sécurité européenne, la nécessité de renforcer nos réflexions sur les questions d'armement et de militarisation, sur les modalités de concrétisation de la solidarité internationale, ainsi que sur les modes de prévention et de résolution des conflits. De manière prioritaire, il est vital de garantir le respect du droit international, mais aussi le dialogue avec toutes les forces progressistes qui travaillent à la paix, à la justice et à la démocratie, que ce soit en Ukraine, comme partout dans le monde, notamment en Palestine.

La guerre entraîne des conséquences mondiales, que ce soit par

les menaces pesant sur la sécurité de différents pays, sur l'approvisionnement en céréales et autres denrées alimentaires et agricoles (par exemple les intrants azotés), ou en renforçant la crise énergétique à laquelle nos pays sont confrontés, montrant également l'urgence de repenser à grande échelle nos modèles agricoles (notamment en favorisant une agriculture plus respectueuse de l'environnement, plus locale et plus saine).

Ces différentes crises ne font que démontrer pour le MOC la nécessité et l'urgence de continuer à lutter pour des relations internationales et commerciales équitables, justes et respectueuses à la fois des droits humains et de l'environnement.

3. Quelle fabrique de l'avenir ?

Vu les conséquences des crises et les évolutions sociétales évoquées, nous devons désormais nous représenter un monde très différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. Un monde où les pratiques actuelles sont davantage remises en cause, un monde où nos principaux repères sont assurément bousculés et fragilisés : le rapport à l'espace et au temps, le rapport à la nature, le rapport au travail, le rapport aux savoirs, le rapport aux nouvelles technologies de la communication. Nous devons faire face à de nombreuses et profondes mutations, comme le bouleversement climatique, la destruction partielle des écosystèmes, l'« ubérisation » des conditions de travail ou l'intrusion massive de la digitalisation dans nos vies et dans les services.

Mais comment alors préparer l'avenir, la façon de vivre ensemble demain, en paix, en justice, en égalité ? Comment maintiendrons-nous et ferons-nous progresser nos droits fondamentaux, comment réinventerons-nous nos services publics, collectifs et non marchands ? Nous ne voulons pas d'un monde où seuls les plus riches pourront se soigner et se déplacer dans de bonnes conditions. Nous ne voulons pas d'un monde où

les consultations sociales, médicales ou juridiques se feront uniquement en ligne, dans la suite d'un développement numérique incontrôlé, particulièrement difficile pour les personnes précarisées, mais aussi pour une partie importante des aînés. Nous ne voulons pas d'un monde où nous serons notés pour nos bons ou mauvais gestes tel un épisode de science-fiction qui n'est plus si fictif, d'un monde où notre citoyenneté résiduelle connaîtrait son apogée dans des micro-actions individuelles alors que les enjeux sociétaux sont immenses. Nous ne voulons pas d'un monde où les choses sont jouées d'avance, d'un monde où le pouvoir des multinationales et de la finance supprime celui des États, met en péril le bien commun et où la dette publique est brandie comme un obstacle à toute évolution progressiste. Non, nous voulons d'un monde où l'action collective peut infléchir la fabrique de l'avenir.

Notre plaidoyer ne peut pas faire l'impasse sur l'importance cruciale de ce contexte et de ses implications, plus particulièrement en ce qui concerne notre vision d'une société profondément démocratique et émancipatrice pour demain, une société qui soit respectueuse de chacun·e, qui garantisse la justice et la solidarité.

4. Du courage politique et un nécessaire relais de nos revendications

Le fait est que nous n'en faisons pas assez pour anticiper ces changements. Nous peinons à gagner des batailles aussi essentielles que l'accueil des demandeur·ses d'asile, la prévention des violences faites aux femmes, ou encore la suppression du statut de cohabitant·e. Nos combats actuels semblent presque dérisoires face à l'étendue des défis de long terme. Alors que l'urgence écologique, par exemple, demande des mesures fortes en termes de réductions des émissions de CO2, notamment par la rénovation énergétique du bâti et le développement des transports collectifs et alternatifs, c'est un autre type d'urgence qui est évoquée aujourd'hui en totale contradiction, pour mettre en place la 5G et développer les aéroports, dans une dangereuse fuite en avant.

Alors, que doit-on faire pour être à la hauteur de ces enjeux, de cette urgence ?

Des partis politiques, dans cette séquence préélectorale, nous attendons un courage et un positionnement fort qui permettent de faire aboutir les dossiers. Même si

le contexte actuel est évidemment complexe, le blocage mutuel des partis doit pouvoir être transcendé par l'anticipation de l'avenir dans une perspective volontariste et mobilisatrice, par la construction de réponses que la population attend à nombre de problèmes qu'elle affronte au quotidien, en remettant en avant un État visionnaire, régulateur, préventif et protecteur.

Le MOC, en tant qu'organisation sociale, a également un devoir, une responsabilité. Celle de veiller à ce que les préoccupations légitimes de nos publics soient prises en compte par le monde politique, celle de porter et de gagner des combats avec les personnes concernées, victimes de fractures sociales toujours plus violentes. Et cela par notre capacité collective à *faire-savoir*, à *faire-pouvoir*, à mettre en place des alliances. Notre horizon, c'est donc la nécessaire mise en place d'une société qui doit impérativement allier les dimensions d'écologie et de solidarité.

En synthèse, nous sommes toutes et tous en charge de préparer et de réaliser l'avenir, d'en montrer

le chemin concret et de mener conjointement une action collective dans ce sens. Nous attendons des partis politiques et de leurs représentant·es qu'ils proposent leur vision sociétale et la manière dont ils estiment pouvoir anticiper les défis dans ce cadre. Nous attendons également des partis progressistes qu'ils relaient les revendications des mouvements sociaux de gauche.

Nos priorités politiques

1. Introduction

Nous regroupons ici une série de mesures qui, bien que non suffisantes prises isolément dans le contexte que nous avons évoqué, constituent des leviers importants pour aller vers une société plus solidaire et écologiquement responsable. Les revendications mises en avant dans cette partie font généralement consensus dans le secteur associatif. Si elles ne sont pas nécessairement nouvelles, il nous est apparu logique d'insister plus spécifiquement sur celles-ci, dans une perspective *d'alliance* à travers l'action de différentes coalitions.

Par ailleurs, ce plaidoyer, en lien avec notre plan stratégique, est la synthèse de ce que nos composantes (organisations et fédérations) veulent défendre ensemble dans une logique de priorisation dans l'action conjointe, lors des prochaines élections. Il est également complémentaire avec les documents réalisés par chacune de nos organisations constitutives, qui déposeront leurs propres mémorandums.

2. Objectifs politiques

2.1 Renforcer notre sécurité sociale et réduire radicalement les inégalités

Le MOC rappelle la priorité absolue que doit être la sauvegarde et l'amélioration de notre modèle de Sécurité sociale, dont la gestion paritaire est une dimension essentielle, alors que la pandémie de 2020 a rappelé à chacun·e toute l'importance d'un tel système.

L'après-crise financière a été marqué par une régression inédite des droits, en pension, en chômage, en santé tandis que la pandémie a mis en lumière l'importance du personnel de santé souvent en sous-effectif et celle de certaines fonctions invisibilisées et souvent sous-rémunérées. Nous constatons également aujourd'hui la multiplication des emplois précaires peu protégés et le recours de plus en plus fréquent au statut d'indépendant pour les travailleur·ses du secteur. Par ailleurs, nos assurances sociales

offrent toujours de faibles taux de couverture par rapport aux pays voisins et les mesures dites « d'activation » fragilisent les demandeur·ses d'emploi et les jeunes tout en nuisant à leur insertion socioprofessionnelle⁴, et portent souvent atteinte à la dignité des personnes que la Sécurité sociale est censée sauvegarder.

Pour le MOC, il est capital de restaurer des droits, mais aussi d'en conquérir de nouveaux, adaptés aux besoins sociaux, de relever les couvertures sociales dans l'ensemble des branches, en commençant par assurer des minima décents. Il est aussi essentiel de donner confiance dans l'avenir de la Sécurité sociale en anticipant les évolutions et les risques, en ne laissant pas les assurés sociaux dans l'expectative puisque le système est bien finançable.

4. Comme l'ont montré de nombreuses études telles que M. ZUNE, D. DEMAZIÈRE, E. UGEUX, *Les expériences de l'exclusion du chômage. Recherche qualitative*, étude réalisée par l'UCLouvain pour l'Observatoire bruxellois de l'emploi, avril 2017 ; M. SEGAERT, N. NUYTS, *Dix ans de dégressivité renforcée des allocations de chômage - Évaluation de l'impact sur les transitions vers l'emploi et sur les dépenses sociales au cours de la période 2010 -2020*, étude réalisée par l'ONEM, 2022 ; F. MARCHAL, *Les personnes en fin de droit aux allocations d'insertion. Suivi de parcours*, étude réalisée par le Forem, Charleroi, juin 2017.

⇒ Deux mesures prioritaires pour le MOC :

- Supprimer le statut de cohabitant·e en portant les allocations des cohabitant·es au niveau de celles des isolé·es (niveau fédéral).
- Afin de réduire les inégalités de santé et en lien avec les constats tirés lors de la pandémie, définir une politique ambitieuse et transversale de santé publique déclinée dans toutes les politiques⁵.

2.2 Une politique migratoire respectueuse des droits et du Droit

Notre constat est le suivant : notre pays n'est plus un État de droit, car il ne respecte plus ses obligations fondamentales, ses engagements internationaux, il laisse dans des situations indignes des milliers de personnes parmi les plus fragilisées, les personnes sans-papiers, les demandeur·ses d'asile, des enfants. En Belgique, notre politique d'asile et de migration bafoue un peu plus chaque jour les droits humains fondamentaux : sur fond de crise migratoire, nous assistons à un

démantèlement progressif des droits des étranger·ères et à une augmentation de l'insécurité juridique.

Ainsi, notre gouvernement fédéral, à travers l'action menée ces dernières années par les secrétaires d'État successif·ves à l'Asile et la Migration, n'a cessé de durcir le ton et de mener une politique répressive, ne respectant plus consciemment des Conventions internationales pour la protection des droits humains. Dissuasions, restrictions, enfermements et expulsions en sont les lignes de force. Les violences policières à l'égard des migrant·es se multiplient. C'est un choix délibéré de dénier le droit à l'accueil aux demandeur·ses d'asile et un choix tout aussi délibéré de poursuivre cette politique malgré des décisions judiciaires qui la qualifient d'illégale.

Par ailleurs, entre 100.000 et 150.000 personnes sans papiers présentes sur notre territoire restent exclues de toute forme d'existence légale, vivant le plus souvent dans des situations de grande précarité et exposées à de nombreuses formes de violences et d'exploitations. Les femmes migrantes et en situation irrégulière sont d'ailleurs encore plus

5. « Health In All Policies » : aussi en matière de logement, d'éducation, d'agriculture, de valorisation de la nature, d'aménagement du territoire, de mobilité, etc. qui ont tant d'impact sur les déterminants de la santé/qualité de vie. Et cela par des mesures universelles, mais d'une ampleur et d'une intensité proportionnelles aux besoins des personnes.

exposées (aux violences physiques et sexuelles et à l'exploitation économique), sans que les pouvoirs publics ne s'en préoccupent particulièrement. Pour le MOC, il faut octroyer des droits aux personnes sans séjour légal et faire respecter la convention de Genève pour les demandeur-ses d'asile, en menant des actions globalement et à chaque niveau de pouvoir, du niveau fédéral au niveau local.

⇒ **Une mesure prioritaire pour le MOC :**

La régularisation des personnes sans papiers à travers la mise en place d'une commission indépendante ainsi que la fermeture des centres fermés (niveau fédéral).

2.3 Des mesures écologiques, sociales, énergétiques

Comme évoqué dans le chapitre sur « la dimension écologique » de ce document, la recherche de solutions face à l'effondrement écologique en cours, d'une part, et le combat pour plus de justice sociale, d'autre part, doivent être menés conjointement, dans le cadre d'une « transition juste ». Le gouvernement fédéral et les gouvernements régionaux doivent impérativement prendre le

chemin d'une société décarbonée, résiliente et durable.

C'est d'autant plus urgent que les impacts du réchauffement climatique se font déjà sentir, comme par exemple des périodes de sécheresse de plus en plus importantes. Il est plus que jamais indispensable que la collaboration et la concertation entre les différents niveaux de pouvoir soient renforcées pour sortir de l'immobilisme en matière climatique, mais aussi de biodiversité, l'une n'allant pas sans l'autre.

Par ailleurs, du point de vue énergétique, la flambée des prix en 2022 et la hausse de l'inflation qui s'en est suivie dans différents secteurs (alimentation, transport, logement, horeca) pourraient engendrer sur le long terme une paupérisation marquée des classes moyennes et des classes populaires ainsi qu'une hausse des inégalités socio-économiques.

Faute d'un système fiscal juste et équitable dont nous attendons toujours la réforme, les pouvoirs publics se trouvent trop souvent en difficulté pour proposer des solutions structurelles aux besoins collectifs qui émergent comme ceux qui touchent à l'agriculture, au logement, à la mobilité... Face à la hausse du coût de l'énergie, les gouvernements ont pris des mesures, certes nécessaires, mais souvent de court terme, peu différenciées et insuffisantes pour compenser

les pertes de pouvoir d'achat subies par une partie de la population. Elles ont également eu le grand défaut de ne pas s'attaquer directement à l'organisation des marchés de l'énergie qui sont pourtant la cause de l'envolée des prix. Enfin, elles ont laissé pratiquement sans réponse la question de la transition énergétique et de la sortie des énergies fossiles.

⇒ **Une mesure prioritaire pour le MOC :**

La mise en place d'un pacte logement/énergie qui doit veiller à une meilleure coordination entre tous les niveaux de pouvoir ⁶.

2.4 Renforcer l'accès aux droits et aux services non marchands

Depuis plusieurs années, nous constatons la réduction des canaux de communication traditionnels (guichet, téléphone, papier) au sein des services publics sur l'ensemble du territoire.

L'usage du numérique par défaut

pour toute une série de services renforce les discriminations et accentue également un phénomène de non-recours aux droits. Celui-ci toucherait jusqu'à 50 % des personnes concernées, c'est-à-dire les personnes les plus défavorisées. En effet, tout le monde ne dispose pas des mêmes compétences informatiques, du matériel nécessaire ou d'un accès à internet. Il est donc indispensable de garder des guichets physiques accessibles à tous-tes, ce qui n'empêche pas de proposer des alternatives numériques pour celles et ceux qui le souhaitent, tout en nous dirigeant vers l'automatisation des droits ⁷.

Par ailleurs, le MOC réaffirme l'importance du secteur associatif, qui par son action de terrain (notamment en éducation permanente, dans les secteurs de l'insertion et de l'intégration...) favorise la médiation nécessaire entre les publics et le monde politique, ce qui implique une reconnaissance financière structurelle de celui-ci, et non des moyens de plus en plus conditionnés ou réduits.

Le MOC souligne également le rôle

6. Celui-ci doit pouvoir accélérer la cadence de rénovation des logements, en se fondant d'une part sur une approche collective qui dépasse le système des primes actuel et d'autre part sur des rénovations en profondeur, en misant essentiellement sur le bâti existant, dans un processus socialement juste, en accompagnant ce(s) plan(s) de mesures de prévention et de dissuasion contre l'augmentation des loyers et des expulsions.

7. L'accord gouvernemental fédéral de 2020 évoquait d'ailleurs le sujet : « Dans les limites du cadre réglementaire concernant la protection de la vie privée, le gouvernement mettra fin autant que faire se peut au non-recours aux droits et poursuivra ses efforts pour automatiser les droits sociaux ».

essentiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des missions financées par celle-ci (enseignement, culture, petite enfance...). Or l'exercice de ces missions est aujourd'hui particulièrement menacé par l'endettement de ce niveau de pouvoir.

Dans le domaine de l'accès aux droits, les discriminations se font également plus marquantes, c'est pourquoi il est nécessaire pour le MOC de mettre en place plusieurs mesures afin de lutter dans notre société contre les discriminations racistes, sexistes ou liées au niveau de revenus.

⇒ **Deux mesures prioritaires pour le MOC :**

- Garantir à chacun·e un accès à tous les services publics, en maintenant la possibilité d'un contact téléphonique adapté à l'ensemble de la population et un réseau suffisant de guichets offrant un accompagnement qui permet la réalisation des démarches⁸ (à chaque niveau de pouvoir).
- Un réinvestissement durable pour des biens et services d'intérêt collectif accessibles à tous·tes (niveaux communautaire et régional)⁹.

8. Comme le souligne Lire et Écrire « la réduction des canaux de communication traditionnels (...) n'a pas fait l'objet d'une réflexion politique préalable sur les effets de ce processus, comme si le numérique était neutre, inéluctable et allant de soi. Il est urgent que ce processus soit "pensé" ou questionné au regard des principes du service public tels que l'égalité de traitement, le caractère abordable, l'accessibilité, la neutralité, etc. Dans cet esprit, les mécanismes de discrimination que ce processus accentue doivent être identifiés et des mesures doivent être prises pour rétablir une égalité d'accès aux droits et aux services d'intérêt général ». <https://lire-et-ecrire.be/Les-citoyennes-en-difficulte-de-lecture-et-d-ecriture-disent-non-au-digital>

9. La Fédération Wallonie-Bruxelles est sous-financée et nécessite un réinvestissement massif en personnel, équipements et connaissances. Au niveau régional, le financement de toute une série d'actions associatives est régulièrement mis en difficulté.

3. Moyens d'action privilégiés

3.1 La fiscalité

En lien avec les revendications de la Coalition Corona et du Réseau Justice fiscale, le MOC témoigne de son attachement à la restauration d'un État social adapté aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux contemporains. Cela nécessite de refuser l'austérité et de mettre fin au dumping, à l'injustice et à l'évasion fiscale qui réduisent les marges de manœuvre budgétaires des États et exacerbent les inégalités. Plus de justice fiscale, en garantissant que chaque catégorie de revenu contribue à sa juste part, permettrait de réduire les inégalités et de mobiliser les moyens nécessaires pour financer un Green New Deal année après année.

Au niveau belge, l'injustice fiscale concerne en particulier la différence entre la taxation des revenus du travail et du capital, le manque de progressivité de l'impôt sur les personnes physiques, la multiplication des niches fiscales, la capacité pour les firmes transnationales de payer un taux effectif d'impôt des sociétés moins élevé que les PME,

une fiscalité environnementale trop peu développée... On estime par ailleurs que la fraude et l'évasion fiscales coutent chaque année quelque 30 milliards d'euros à l'État belge.

Alors que des ébauches de réforme fiscales sont régulièrement évoquées, la Coalition Corona soulignait notamment que « les projets de réforme fiscale évoqués jusqu'à présent ne ciblent pas suffisamment les allègements sur les plus faibles revenus et ne faisaient pas suffisamment contribuer les revenus des plus grands patrimoines »¹⁰. De même, notre régime fiscal permet aux revenus du capital de demeurer sous le « radar » de l'administration fiscale, ce qui « invisibilise » la véritable capacité contributive des différents citoyen·nes. Par conséquent, ce sont les revenus connus (ceux des travailleur·ses) qui sont aujourd'hui beaucoup plus mis à contribution. Or, le constat est de plus en plus partagé que ce *statu quo* n'est plus tenable.

10. *Pour une réforme de l'impôt fondée sur la justice fiscale*, carte blanche d'un collectif de signataires dont le MOC, publiée dans *L'Écho* le 12 mai 2023; <https://www.lecho.be/opinions/carte-blanche/pour-une-reforme-de-l-impot-fondee-sur-la-justice-fiscale/10467346.html>

⇒ **Une mesure prioritaire pour le MOC :**

- Taxer équitablement tous types de revenus des personnes physiques et les imposer de manière plus progressive, en exonérant les plus bas revenus (niveau fédéral).

3.2 Réduction collective du temps de travail et une meilleure articulation entre vie privée, citoyenne et professionnelle

Réduire collectivement le temps de travail participe à la transformation du travail, de l'économie et de l'organisation de la société. La RCTT rend possible le ralentissement de la production tout comme une meilleure conciliation entre la vie professionnelle, la vie personnelle et la vie citoyenne. Elle ouvre des espaces d'autonomie qui peuvent à leur tour faciliter la conquête d'une plus grande autonomie dans l'activité professionnelle. Et nous ne trouverons pas de solutions réelles aux crises et défis (écologiques, sociaux, sanitaires, démographiques, démocratiques) sans une réduction collective et substantielle du temps de travail.

11. Voir notamment la question du congé politique.

En effet, l'action sur les crises et leurs causes ne peut produire des résultats réellement positifs sans une remise en cause profonde du rapport au temps, et sur l'allocation de celui-ci à chaque personne. Ainsi, la réduction collective du temps de travail est une mesure qui contribue à créer les conditions nécessaires aux transformations indispensables pour faire face à différents enjeux majeurs. La RCTT peut permettre une répartition équitable tant de la charge de travail de production (de biens, de services), que de la charge de reproduction (dans les activités de soins notamment) et donne accès à du temps libéré pour la participation à la vie associative et démocratique¹¹. Elle conduit à davantage d'émancipation par rapport à la logique productiviste et d'intensification du travail, tout en participant au défi écologique notamment par la réduction des pointes de trafic automobile et ferroviaire et par la décroissance d'une partie de la production.

La RCTT doit cependant être conçue et accompagnée de manière à ne pas servir à compenser l'intensification du travail et de mauvaises conditions de travail sur lesquelles il faut dès lors aussi agir, ou encore à renforcer l'assignation de rôles sexués ou liés à l'âge. Elle s'entend

donc sans perte de salaire et avec embauche compensatoire.

En termes de conciliation vie privée, professionnelle et citoyenne, les besoins de la population sont également énormes alors que les dispositifs existants sont insuffisants. On pense notamment à l'absence de « congés enfants malades » rémunérés ou de dispositifs permettant de faire face aux urgences familiales.

Dans un autre registre, le MOC demande également le renforcement du congé éducation payé comme droit individuel des travailleur·ses à l'émancipation socioculturelle.

⇒ **Une mesure prioritaire pour le MOC:**

Dans une optique de meilleure articulation entre vie privée, vie citoyenne et vie professionnelle, l'augmentation des jours de congés annuels payés à minimum 25 jours¹² (niveau fédéral).

12. En lien avec la revendication de la Ligue des Familles. Pour elle, il s'agit d'un « minimum pour permettre aux parents de répondre à leurs besoins essentiels en matière d'équilibre vie de travail et vie de famille. Mais il s'agit aussi de prévenir l'épuisement, les maladies, les burn-out parentaux et professionnels ».

Élections DÉMOCRATIE EN ACTION 2024

Éditrice responsable : Dominique Decoux, chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles

